Conseil départemental

Programme d'Éducation Artistique et Culturelle

2019 -2020

académie Toulouse
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Garonne

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

Agir pour vous !

ÉDITO

Persuadés que la culture peut constituer une des réponses aux défis qui sont aujourd'hui lancés à notre République, nous en avons fait un des piliers des politiques publiques que nous développons, autour d'une ambition, celle de « Faire culture » ensemble.

L'éducation artistique et culturelle constitue de véritable parcours de découverte construit autour trois axes : l'enseignement, la rencontre avec les oeuvres et la pratique artistique et culturelle.

Pour permettre à tous les jeunes, de tous les territoires haut-garonnais, de bénéficier de projets structurants, nous avons travaillé en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale à d'ambitieuses propositions, co-construites avec les structures et acteurs culturels du territoire.

L'offre que je vous invite à découvrir, au travers ces programmes d'éducation artistique et culturelle est le fruit d'une co-construction, de partenariats et de dialogues noués avec les territoires, les acteurs culturels et les citoyens.

Le déploiement de nos programmes d'éducation artistiques et culturelle soulève plusieurs enjeux que sont la transmission du patrimoine commun – ciment de notre société et facteur d'ouverture sur le monde – ainsi que l'initiation aux pratiques artistiques – de la compréhension du geste artistique, à la démarche de création.

C'est une réponse collective, innovante et locale susceptible de permettre à tous les haut-garonnaises et haut garonnais un accès à la culture dès le plus jeune âge.

Georges Méric
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

« S'appuyer sur les écoles et collèges qui maillent le département haut-garonnais nous permet de toucher tous les territoires et tous les temps – d'apprentissage comme de loisirs – de la vie scolaire de chaque jeune. Nous souhaitons ainsi créer autant d'opportunités de découvertes artistiques dans tous les domaines qu'il s'agisse du spectacle vivant, des arts visuels, ou encore du patrimoine. »

Anne Boyer
Vice-Présidente chargée de la Culture

Marie-Claude Leclerc
Vice-Présidente chargée de l'Éducation et de l'Enseignement

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes,** dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires :** communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE | LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES | LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ | LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION | LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AMF | FRANCE URBAINE | AdCF | ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE | ARF ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE | FNCC | RFVE

SOMMAIRE

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 8
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE AU COLLÈGE 12
JAZZ AU COLLÈGE 14
DANSE AU COLLÈGE 16
THÉÂTRE AU COLLÈGE 18
PEACE & LOBE AU COLLÈGE 20

LECTURE ET ÉCRITURE 22
Partenariat avec le festival de BD de Colomiers : prix des collégiens 26
Ateliers d'écriture en collège : « Jeunes Paroles en Je(u) » 28

HISTOIRE ET MÉMOIRE 30
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 32
Visite guidées des Archives Départementales 33
Ateliers pédagogiques 34
Ateliers pédagogiques du Parcours laïque et citoyen : 35
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 36
Accueil des classes en visite scolaire 36
Le centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation 37
Préparation au Concours de la Résistance 38
Circuits mémoriels et citoyens : Haute-Garonne Résistante 39
MUSÉE DE L'AURIGNACIEN, AURIGNAC 40
Offre scolaire et périscolaire 41
Visites guidées thématiques 41
Ateliers pédagogiques 42
PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU MUSÉE D'AURIGNAC 44
Le dispositif départemental 45
"Parcours Laïque et Citoyen" 45

EXPOSITIONS 46
LA GALERIE 3.1 48
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 50
LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 52
MUSÉE DE L'AURIGNACIEN "PRÉHISTOIRE : SCIENCE ET CONNAISSANCE DE NOS ORIGINES" 53

SÉANCES DÉCOUVERTES 54
DES SPECTACLES GRATUITS ACCESSIBLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE 56
LES REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES À L'ESPACE ROGUET 58
Occitan 59
MAI 2019 - L'éducation artistique est à l'honneur au printemps à l'Espace Roguet : 60
Ateliers / stage réservés aux professeurs 61
LES CONCERTS DU FESTIVAL JAZZ SUR SON 31 62
NOUVEAUTÉ : SEMAINE DES COLLÉGIENS 63
SEMAINE DES CULTURES URBAINES 64

ÉDUCATION À L'IMAGE EN DIRECTION DES COLLÉGIENS 66
CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE 69
FESTIVAL CINESPAÑA : DU 04 AU 13 OCTOBRE 2019 70
FESTIVAL DES CRÉATIONS TÉLÉVISUELLES DE LUCHON : DU 05 AU 9 FÉVRIER 2020 71
CINÉ LATINO: DU 22 AU 31 MARS 2019 72
Festival International de la Fiction Historique : 73

La culture est pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne un élément essentiel de son action politique, enjeu majeur de citoyenneté et d'émancipation des individus, elle constitue une des réponses aux défis qui sont aujourd'hui lancés à notre République. Tout doit être fait pour la rendre plus accessible et mieux partagée.

À côté du soutien réaffirmé aux acteurs culturels du territoire, le Conseil départemental a donc décidé de renforcer son offre culturelle et artistique sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.

Éveiller la sensibilité artistique, favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art, développer les compétences du socle commun et contribuer à la formation du citoyen de demain sont les moteurs de l'engagement du Conseil départemental en matière d'éducation artistique.

Ces actions, financées par le Conseil Départemental, se construisent aux travers de comités de pilotage en association avec l'Education nationale qui participe à la sélection des projets, des établissements et à leur mobilisation.

Ce guide a pour objectif d'apporter aux enseignants une vue d'ensemble de l'offre culturelle proposée aux collégiens de la Haute-Garonne à travers ses différents services et partenaires. À ce titre, vous y trouverez certaines actions menées ou soutenues par les services du Conseil départemental dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen qui s'inscrivent pleinement dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

Il s'articule autour des 6 axes suivants :

- **Les Parcours d'éducation artistique et culturelle**
- **Lecture et écriture**
- **Histoire et mémoire**
- **Les expositions**
- **Les séances découvertes**
- **L'éducation à l'image**

et se déploie dans les 3 champs d'actions indissociables définissant l'éducation artistique et culturelle et qui en constituent ses trois piliers:

- **Des rencontres:** avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des professionnels des arts et de la culture; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;

- **Des pratiques, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;**

- **Des connaissances :** appropriation de repères culturels – formels, historiques, esthétiques, techniques, géographiques – et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La Direction des Arts Vivants et Visuels a pour missions la conception et la programmation d'une offre artistique et culturelle dans une démarche d'aménagement culturel équilibré du territoire pour une accessibilité du plus grand nombre de haut-garonnais.e.s ; l'accompagnement, le soutien et le développement de la présence artistique et culturelle en Haute-Garonne ; l'animation et l'actualisation du Schéma des enseignements artistiques dont l'accompagnement des écoles de musique du Département, ainsi que par le développement d'actions d'éducation artistique en milieu scolaire.

La Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental organise plus de 300 événements et actions de médiation culturelle par an dont plusieurs types d'actions d'éducation artistique, parmi lesquelles les parcours et les séances scolaires, pour 5 000 collégiens chaque année.

LES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique, par la pratique collective qu'elle génère, est une émotion partagée, un lien entre les individus ; elle rassemble, elle fonde le vivre ensemble. Elle est donc essentielle à la démocratisation de la culture, à l'égalité des chances, à l'exercice de la citoyenneté. L'éducation artistique est au cœur des valeurs républicaines.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne souhaite au travers des missions confiées à la Direction des Arts Vivants et Visuels, faire de l'éducation artistique un axe fort avec comme prérogatives :

- **Développer la sensibilité artistique des élèves et favoriser leur épanouissement personnel.**
- **Favoriser l'égal accès des élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, au service de leur réussite scolaire.**
- **Développer les compétences du socle commun de connaissances et de culture en lien avec les programmes d'enseignement scolaire.**
- Offrir aux élèves des rencontres privilégiées et des pratiques avec des artistes et professionnels du spectacle vivant, leur faire découvrir l'univers de création d'une compagnie.
- Permettre des rencontres inter-établissements, inter-cycles et au sein d'un même cycle pour encourager la mixité des publics et la continuité des parcours éducatifs.
- Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages dans le cadre d'un projet artistique.
- Contribuer à la formation du citoyen de demain en l'accompagnant dans son appropriation des valeurs de la République et de la laïcité grâce à des pratiques artistiques collectives.
- Favoriser chez l'élève le développement des aptitudes à travailler ensemble, dans le respect de l'autre.

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE AU COLLÈGE

À partir de l'année scolaire 2019-2020, l'Orchestre de Chambre de Toulouse propose, en partenariat avec le Département et l'Education nationale, un parcours de découverte de la musique de chambre pour les collégiens, jalonnés de plusieurs rendez-vous dans l'année et s'appuyant sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : rencontre avec les œuvres et les artistes, pratique et acquisition de connaissances.

L'Orchestre de Chambre de Toulouse au Collège s'organise autour de **4 rendez-vous** dans l'année en direction des élèves :

Rendez-vous 1 :
Un concert pédagogique et interactif de l'Orchestre de Chambre de Toulouse dans l'un des sites du Conseil départemental à Toulouse, autour des grands courants de la musique classique et des effets sonores et des modes de jeu.

Rendez-vous 2 :
Deux ateliers de pratique au sein de l'établissement menés par l'Orchestre de Chambre de Toulouse pour amener les élèves à travailler sur l'usage du rythme (percussions corporelles), des émotions et de la description en musique classique.

Rendez-vous 3 :
Un atelier d'écriture et de composition au sein de l'établissement, durant lequel l'Orchestre de Chambre de Toulouse amènera les élèves à la construction d'une partition, à travers un lexique qu'ils développeront ensemble.

Rendez-vous 4 :
Une après-midi de restitution à l'Espace Roguet, durant laquelle l'Orchestre de Chambre de Toulouse interprètera les partitions imaginées par les élèves.

Intérêt pédagogique :

Les objectifs sont en cours de définition par la Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental et l'Éducation nationale :

Public concerné :

4 classes de 2 collèges du département.

Financement :

L'ensemble de ce programme d'actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- Les transports des élèves : 2 à 3 déplacements en bus
- Les repas des intervenants au sein du collège si nécessaire
- Les frais divers si nécessaire
- La mise à disposition de lieux et de matériels existant au sein de l'établissement si nécessaire (précisée dans le dossier de présentation remis à la réunion de rentrée).

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

JAZZ AU COLLÈGE

Rencontrer les artistes - fréquenter les lieux culturels

Jazz au Collège a pour point de départ le festival Jazz sur son 31 et s'organise autour de **6 rendez-vous** dans l'année en direction des élèves :

Rendez-vous 1 :
Le travail hebdomadaire d'un programme de chansons mené par l'enseignant au sein de l'établissement.

Rendez-vous 2 :
L'accès à des concerts du Festival Jazz sur son 31 (*) du 09/10 au 20/10/19

Rendez-vous 3 :
L'accès à des concerts éducatifs autour du jazz au Pavillon République du Conseil départemental et/ou à l'Espace Roguet - Conseil départemental.

Rendez-vous 4 :
L'accès à un atelier de pratique voix-corps proposé par des artistes du département au sein des établissements.

Rendez-vous 5 :
La mise à disposition d'une valise documentaire jazz au sein de l'établissement composée de plus d'une dizaine de documents écrits (textuels, iconographies), de 2 à 3 vidéos, d'une dizaine de DVD et de CD autour de plusieurs thématiques (*).

Rendez-vous 6 :
Un concert de clôture en présence des parents dans une salle de spectacle de l'agglomération toulousaine. En amont de ce concert, une **journée de rencontres-répétitions** autour du répertoire commun est organisée.

** Ces deux propositions sont ouvertes dans la limite des places disponibles.*

Jazz au Collège propose 1 rendez-vous en direction des enseignants :
l'**accès à des concerts du festival Jazz sur son 31** est proposé aux enseignants gratuitement (dans la limite des places disponibles).

Intérêt pédagogique :

Les objectifs ont été définis conjointement par la Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental et l'Éducation nationale :

- Permettre un égal accès aux arts et à la culture aux élèves et notamment à la musique jazz à travers un parcours jalonné de plusieurs rendez-vous.
- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves par un projet musical fédérateur fondé sur des rencontres avec des artistes et des professionnels dans le cadre de Jazz sur son 31, des pratiques autour de la pratique vocale et l'appropriation de standards de jazz et des connaissances sur l'histoire du jazz.
- Permettre l'acquisition d'une culture musicale et des fondamentaux de la musique jazz en complément des programmes d'éducation musicale.
- Favoriser le développement des pratiques vocales collectives et des concerts.

Public concerné :

10 à 11 classes de collèges et 3 d'écoles élémentaires, soit près de 380 élèves.

Modalités d'inscription :

Le projet doit obligatoirement figurer dans le volet culturel du projet d'établissement du collège.

Le projet doit être saisi par l'établissement dans le logiciel de saisie des projets accessible à partir du **20 mars 2019**. Date limite de dépôt : **19 avril 2019** inclus.
Il portera obligatoirement la mention « Jazz au Collège».
Un comité de pilotage composé de membres de l'Éducation nationale et du Conseil départemental étudiera les candidatures pour validation.

Financement :

L'ensemble de ce programme d'actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.
Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- La moitié des transports des élèves : 2 à 3 déplacements en bus (concert dans le cadre de Jazz sur son 31, répétition et concert de clôture au Phare de Tournefeuille).
- Les costumes des élèves pour le concert de clôture.
- Les frais divers si nécessaires.
- La mise à disposition de lieux et de matériels existant au sein de l'établissement si nécessaire (précisées dans le dossier de présentation remis à la réunion de présentation).

Informations pratiques :

Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

Retrouvez la programmation Jazz sur :
https://cultures.haute-garonne.fr/

DANSE AU COLLÈGE

Pratique artistique - rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Un programme d'actions autour de la pratique et de la culture chorégraphiques. Cette nouvelle proposition s'inscrit dans une démarche d'action territoriale en lien avec le dispositif académique Danse à l'école.

Danse au collège s'organise autour de 8 rendez-vous dans l'année en direction des élèves :

Rendez-vous 1 :
Un atelier-spectacle de l'une de deux compagnies professionnelles au sein de l'établissement ou dans les locaux d'une compagnie.

Rendez-vous 2 :
Un atelier de pratique avec un artiste chorégraphe professionnel au sein de l'établissement pour accompagner l'enseignant dans son projet d'écriture chorégraphique.

Rendez-vous 3 :
L'accès à des spectacles chorégraphiques à l'Espace Roguet - Conseil départemental (et dans des salles de spectacles de l'agglomération toulousaine, sous réserve de disponibilités).

Rendez-vous 4 :
Une lecture d'œuvres à partir du DVD « Le tour du monde en 80 danses » menée par l'enseignant au sein de l'établissement.

Rendez-vous 5 :
Introduction à une culture chorégraphique interactive et ludique : « Une histoire de la danse en 10 dates », proposée par La Place de la Danse – CDCN Toulouse / Occitanie au sein de l'établissement.

Rendez-vous 6 :
La mise à disposition d'une valise pédagogique « danse » composée de plus d'une dizaine de documents écrits (textuels, iconographiques), de 2 à 3 vidéos, d'une dizaine de DVD et de CD autour de plusieurs thématiques.

Rendez-vous 7 :
Une conférence dansée « Le Tour du Monde des Danses Urbaines en 10 villes » en lien avec la Place de la danse – CDCN Toulouse / Occitanie, au Pavillon république - Conseil départemental.

Rendez-vous 8 :
Une journée de rencontre départementale scolaire dans une des salles de l'agglomération Toulousaine conviant l'ensemble des élèves du dispositif accompagnés par des artistes chorégraphiques professionnels (échanges sur des matières chorégraphiques abordées en ateliers tout au long de l'année, restitution du travail menée dans les ateliers, présentation de la chorégraphie travaillée sur l'année...).

Danse au collège comporte également un temps de formation programmé pour les enseignants à l'Espace Roguet - Conseil départemental :

Un atelier de lecture d'œuvres autour du DVD « Le tour du monde en 80 danses » pour son utilisation en classe et **une présentation de l'outil numérique « Data danse »** par La Place de la Danse - CDCN Toulouse / Occitanie.

Intérêt pédagogique :

Les objectifs ont été définis conjointement par la Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental et l'Éducation nationale :

- Favoriser l'accès des collégiens à une pratique de la danse en proposant un parcours jalonné de différents rendez-vous.
- Favoriser la rencontre avec des artistes et des professionnels du secteur du spectacle vivant en cohérence avec le parcours défini dans l'établissement.
- Développer des pratiques de danse et le regard du spectateur. Développer et inscrire l'art chorégraphique dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts au collège.
- Sensibiliser à l'art chorégraphique.
- Encourager de nouveaux projets pédagogiques autour de la danse.

Public concerné :

10 classes de collèges et 3 classes d'écoles élémentaires

Modalités d'inscription :

Le projet doit obligatoirement figurer dans le volet culturel du projet d'établissement du collège.

Le projet doit être saisi par l'établissement dans le logiciel de saisie des projets accessible à partir du **20 mars 2019**. Date limite de dépôt : **19 avril 2019 inclus**.
Il portera obligatoirement la mention « Danse au Collège».
Un comité de pilotage composé de membres de l'Éducation nationale et du Conseil départemental étudiera les candidatures pour validation.

Financement :

L'ensemble de ce programme d'actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.
Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- Les transports des élèves : 3 déplacements en bus (accès à des spectacles, conférence dansée, rencontre départementale du Parcours Danse au collège).
- Les repas des intervenants au sein du collège si nécessaire.
- Les frais divers si nécessaire.
- La mise à disposition de lieux et de matériels existant au sein de l'établissement si nécessaire (précisée dans le dossier de présentation remis à la réunion de rentrée).

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

THÉÂTRE AU COLLÈGE

Pratique artistique - rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Un programme d'actions autour de la pratique et de la culture théâtrales.

Théâtre au Collège s'organise autour de **5 rendez-vous** dans l'année en direction des élèves :

Rendez-vous 1 :
Un atelier-spectacle d'une des quatre compagnies professionnelles au sein de l'établissement ou dans les locaux d'une compagnie.

Rendez-vous 2 :
Des ateliers de pratique au sein de l'établissement menés par une compagnie professionnelle du département.

Rendez-vous 3 :
La rencontre et l'échange avec une compagnie professionnelle autour du processus de création.

Rendez-vous 4 :
L'accès à un spectacle de théâtre à l'Espace Roguet - Conseil départemental ou au Pavillon république - Conseil départemental.

Rendez-vous 5 : Les rencontres théâtrales sur une journée à l'Espace Roguet - Conseil départemental conviant l'ensemble des élèves (échanges sur des matières théâtrales abordées en ateliers tout au long de l'année, restitution du travail mené dans les ateliers,...).

Théâtre au collège propose 1 rendez-vous en direction des enseignants :
Un atelier de pratique théâtrale avec un comédien ou metteur en scène est proposé lors d'une journée de rencontre professionnelle, dans le cadre d'un stage interdépartemental organisé par la plate-forme régionale des organismes départementaux de développement du spectacle vivant.

Intérêt pédagogique :

Les objectifs ont été définis conjointement par la Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental et l'Éducation nationale :

- Sensibiliser les élèves aux enjeux esthétiques et au langage théâtral de façon concrète, notamment par la pratique.
- Favoriser l'ouverture des collégiens et des enseignants à une culture et à une approche théâtrales en proposant un travail en relation avec un comédien.
- Former le regard du spectateur.
- Encourager les enseignants à concevoir de nouveaux projets pédagogiques autour du théâtre.

Public concerné :

4 classes de 2 collèges du département.

Modalités d'inscription :

Le projet doit être saisi par l'établissement dans le logiciel de saisie des projets accessible à partir du **20 mars 2019**. Date limite de dépôt : **19 avril 2019 inclus**.
Il portera obligatoirement la mention « Théâtre au Collège».
Un comité de pilotage composé de membres de l'Éducation nationale et du Conseil départemental étudiera les candidatures pour validation.

Financement :

L'ensemble de ce programme d'actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.
Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- Les transports des élèves : 3 déplacements en bus.
- Les repas des intervenants au sein du collège si nécessaire.
- Le petit matériel pour les productions finales.
- Les frais divers si nécessaire.
- La mise à disposition de lieux et de matériels existant au sein de l'établissement si nécessaire (précisée dans le dossier de présentation remis à la réunion de rentrée).

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

PEACE & LOBE AU COLLÈGE

Pratique artistique - rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels -acquérir des connaissances

Un programme d'actions autour de l'évolution des musiques amplifiées et de la sensibilisation aux risques auditifs en partenariat avec l'Éducation nationale et Octopus, Fédération des Musiques Actuelles en Midi-Pyrénées .

Peace & Lobe au Collège s'organise autour de 6 rendez-vous dans l'année en direction des collégiens :

Rendez-vous 1 :
Animation-Concert Peace & Lobe dans une salle de l'agglomération toulousaine

Rendez-vous 2 :
Ateliers tout au long de l'année au sein de l'établissement menés par l'enseignant pour la création d'une production finale.

Rendez-vous 3 :
Atelier de pratique autour des risques auditifs **(la boîte à filtre, audiogramme, environnement sonore et qualité d'écoute), rencontre avec un musicien et expérimentation instrumentale,** au sein de l'établissement menés par des intervenants du groupe KKC Orchestra.

Rendez-vous 4 :
Exposition «Electrosound : le son et la lumière font leur show» créée par Science Animation : extraits présentés au sein de l'établissement.

Rendez-vous 5 :
Mise à disposition du DVD *Hein ?* et de sonomètres pour l'utilisation au sein de l'établissement par l'enseignant.

Rendez-vous 6 :
Rencontre Peace & Lobe : **restitution de la production finale** à l'Espace Roguet – Conseil départemental.
Présentation des supports réalisés en classe.

Intérêt pédagogique :

Les objectifs ont été définis conjointement par la Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental et l'Éducation nationale :

- Sensibiliser les élèves à la prévention des risques auditifs en leur apportant des connaissances sur la physiologie et le fonctionnement de l'audition.
- Attirer l'attention des élèves sur l'impact de différentes situations sociales (environnement et comportement) sur la santé auditive.
- Apporter des connaissances aux élèves sur l'histoire des musiques amplifiées.
- Connaître les lieux de musiques amplifiées et la réglementation associée.

Public concerné :

4 classes de 2 collèges du département.

Modalités d'inscription :

Le projet doit être saisi par l'établissement dans le logiciel de saisie des projets accessible à partir du **20 mars 2019**. Date limite de dépôt : **19 avril 2019 inclus**.
Il portera obligatoirement la mention « Peace & Lobe au Collège».
Un comité de pilotage composé de membres de l'Éducation nationale et du Conseil départemental étudiera les candidatures pour validation.

Financement :

L'ensemble de ce programme d'actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.
Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- Les transports des élèves : 2 à 3 déplacements en bus.
- Les repas des intervenants au sein du collège si nécessaire.
- Le petit matériel pour les productions finales.
- Les frais divers si nécessaire.
- La mise à disposition de lieux et de matériels existant au sein de l'établissement si nécessaire (précisée dans le dossier de présentation remis à la réunion de rentrée).

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

LECTURE ET ÉCRITURE

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Médiathèque départementale porte la mission de développer la lecture publique partout sur le territoire haut-garonnais. Elle agit dans le cadre de la compétence obligatoire du Département et son action est précisée dans le Schéma départemental de Lecture publique «vers des bibliothèques citoyennes» adopté en mars 2018.

Sur ce territoire, chaque année, les 700 bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau haut-garonnais prêtent près de 2 millions de livres, de CD et de DVD à leurs 80.000 usagers ; contribuant à faire des bibliothèques les premiers équipements d'accès à la culture dans 170 établissements de villes de moins de 20 000 habitants.

Par sa Médiathèque, le Conseil départemental contribue à démocratiser cet accès puisque 90% des haut-garonnais.e.s (communes de - de 10 000 habitants) profitent de sa collection de 600.000 documents via leur bibliothèque municipale, ou par l'un des 5 bibliobus départementaux.

Entièrement gratuite, l'offre de la Médiathèque départementale propose également chaque année :

- la formation de 400 bibliothécaires haut-garonnais ;
- 80 séances d'animations diverses (petits spectacles, ateliers...) ;
- le prêt de 200 expositions, de malles de jeux de société, d'outils d'animation ;
- une « médi@thèque numérique » de presse, d'autoformation et de cinéma ;
- une ingénierie culturelle d'accompagnement des nouveaux projets suivi des établissements via 24 référents territoriaux.

Au travers du nouveau schéma le Conseil départemental fait le choix de promouvoir plus encore les bibliothèques dans leur vocation démocratique, sociale et citoyenne : on y vient, on y vit, on y pense ensemble !

Informations pratiques :
Accueil Médiathèque
Tel : 05 61 28 77 00 - md.contact@cd31.fr

Partenariat avec le festival de BD de Colomiers : prix des collégiens

Rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Créé en 1986, ce festival est axé sur la valorisation de la bande dessinée d'auteur, le soutien à l'édition dite « indépendante », l'exploration du caractère interdisciplinaire de la BD et la création d'un lien direct entre les auteurs, les éditeurs et le public.

L'Académie de Toulouse, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Ville de Colomiers s'associent pour lancer un nouveau dispositif de promotion de la bande dessinée en milieu scolaire.

Le Prix Collégien 31 de la BD destiné aux classes de 4e et 3e, a pour objectifs de favoriser la découverte de la BD contemporaine et sa richesse à travers une sélection d'albums et l'élection du Grand Prix Collégien 31 de la bande dessinée.

Vote des collégiens et remise du prix lors du Festival de BD de Colomiers le 3ème week-end de novembre.

Rendez-vous 1 :
Une journée de formation des professeurs en octobre.

Rendez-vous 2 :
Première rencontre avec les collégiens participants à l'occasion du 1er jour du Festival BD Colomiers (vendredi 15 novembre 2019). Présentation des 10 albums de la sélection,rencontre avec un auteur BD professionnel, visite du festival en avant-première.

Rendez-vous 3 :
Vote intermédiaire afin de ne garder que 5 albums en compétition (janvier 2020).

Rendez-vous 4 :
Seconde rencontre avec les collégiens (fin mars 2020). Débats et vote final pour élire le Grand Prix Collégien 31 de la BD, spectacle autour de l'univers de la bande dessinée.

Rendez-vous 5 :
Novembre N+1 : remise du prix à l'auteur.

Intérêt pédagogique :

- Développer l'accès à la lecture et à la connaissance par le biais de la Bande dessinée.
- Découverte et apprentissage de l'analyse d'une bande dessinée, rencontre avec des auteurs.

Public concerné :

5 classes de collèges de 4e et de 3e respectant une diversité autant territoriale que sociale.

Modalités d'inscription :

Inscription des classes au prix des collégiens entre le 3 et le 20 septembre auprès de christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Informations pratiques :
Accueil Médiathèque
Tel : 05 61 28 77 00 - md.contact@cd31.fr

Ateliers d'écriture en collège : « Jeunes Paroles en Je(u) »

Pratique artistique - rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

À travers 5 rendez-vous au cours de l'année, trois classes de collèges sont amenées à découvrir l'écriture théâtrale et la mise en scène.

Rendez-vous 1 :
Rencontre avec des auteurs de théâtre contemporain.

Rendez-vous 2 :
Ateliers d'écriture menés par les enseignants dans les classes.

Rendez-vous 3 :
Les collégiens assistent à une représentation.

Rendez-vous 4 :
Résidence des auteurs dans le département et rencontres avec les collégiens, travail de mise en voix des textes écrits.

Rendez-vous 5 :
Restitution du travail d'écriture et de mise en scène par les collégiens.

Intérêt pédagogique :

- Sensibiliser les élèves au langage théâtral.
- Favoriser l'ouverture des collégiens et des enseignants à une culture et à une approche d'écriture théâtrale.
- Former le regard du spectateur.
- Encourager les enseignants à concevoir de nouveaux projets pédagogiques autour de l'écriture théâtrale.

Public concerné :

3 classes de collèges

Temporalité / date :

Premier trimestre scolaire

Lieu :

Collèges choisis, Espace Roguet, éventuellement médiathèques municipales selon les territoires.

Informations pratiques :
Médiathèque départementale
Audrey Poujade - Tel : 05 61 28 77 00
audrey.poujade@cd31.fr

HISTOIRE ET MÉMOIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Créées sous la Révolution française, les Archives départementales sont la mémoire du département. Des millions de documents publics et privés y sont conservés et mis à la disposition de tous les publics, qu'ils soient chercheurs, passionnés d'histoire, férus de généalogie, amateurs d'écritures anciennes ou simples curieux.
La saison culturelle 2019/2020, avec plus de 80 rendez-vous, s'annonce riche en surprises !
Conférences, spectacles, visites découvertes, journées portes ouvertes, ateliers, Murder party, expositions donneront à chacun une occasion originale d'aborder l'histoire et le patrimoine.

Toutes les activités de la saison, ouvertes à tous, sont gratuites sur inscription préalable.

Retrouvez la programmation : www.archives.haute-garonne.fr

www.facebook.com/archives.hautegaronne

Entrée gratuite

Toulouse : lundi 13h › 18h30 - du mardi au vendredi 8h30 › 17h
11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse

Tel :05 34 32 50 00
archives@cd31.fr

Parking : 14, boulevard Griffoul-Dorval
Lignes de bus : L7 (arrêt 3 fours), ou 27 (arrêt Archives Départementales)

Saint-Gaudens : du lundi au vendredi : 8h30 › 12h et 13h30 › 17h
Espace Pégot – 31800 Saint-Gaudens

05 34 32 50 90
antenne.archives@cd31.fr

Parking : Jean Pégot

Visite guidées des Archives Départementales

Rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Intérêt pédagogique :

Découverte des sources de l'Histoire et des métiers des Archives

Temporalité / date :

Toute l'année

Public concerné :

Tous niveaux scolaires

Durée :

Entre 1h et 1h30

Modalités d'inscription :

Contactez Méryl Arrouy (Toulouse) ou Isabelle Sourroubille (Saint-Gaudens)
archives.action.culturelle@cd31.fr

Informations pratiques :
Méryl Arrouy (Toulouse)
et Isabelle Sourroubille (Saint-Gaudens)
archives.action.culturelle@cd31.fr

Ateliers pédagogiques

Rencontrer les œuvres - fréquenter les lieux culturels -acquérir des connaissances

Réalisés, à partir de documents d'archives, autour d'un thème choisi dans les propositions existantes ou élaborées en commun en fonction des projets de classe.

Les ateliers sont créés en collaboration avec un enseignant d'histoire missionné aux Archives ou peuvent également être co-construits avec les enseignants demandeurs.

Exemple d'ateliers :

- L'écriture au Moyen Âge.
- La révolution industrielle en Haute-Garonne.
- L'épreuve des tranchées en 14/18.
- Le monument aux morts de ma commune.
- La vie quotidienne en Comminges sous le régime de Vichy.
- Le parcours d'un résistant : Marcel Langer.

Intérêt pédagogique :

Découverte des différentes périodes historiques à partir de l'étude de documents originaux et locaux conservés aux Archives départementales. Ateliers développés en lien avec les programmes scolaires.

Public concerné :

Tous niveaux scolaires

Temporalité / date :

Toute l'année

Durée :

2h

Lieu :

Archives départementales (Toulouse et antenne de Saint-Gaudens)
ou établissement scolaire

Informations pratiques :
Méryl Arrouy (Toulouse)
et Isabelle Sourroubille (Saint-Gaudens)
archives.action.culturelle@cd31.fr

Ateliers pédagogiques du Parcours laïque et citoyen :

Ateliers créés en collaboration avec un enseignant d'Histoire missionné aux Archives :

- La loi de 1905.
- Comment prouver son identité ?
- L'organisation des élections en France.
- Information et désinformation pendant la Première Guerre mondiale.
- Les symboles de la République.
- Comment faire sa généalogie.

Intérêt pédagogique :

Apprentissage de la laïcité et de la citoyenneté à partir de l'étude de documents originaux et locaux conservés aux Archives départementales.

Temporalité / date :

Toute l'année.

Durée :

2h.

Public concerné :

Tous niveaux scolaires.

Lieu :

Archives départementales (Toulouse et antenne de Saint-Gaudens)
ou établissement scolaire.

Informations pratiques:
Méryl Arrouy (Toulouse)
et Isabelle Sourroubille (Saint-Gaudens)
archives.action.culturelle@cd31.fr

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Depuis 1994, le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation est un service du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Sa vocation est triple : il est à la fois un musée d'histoire, un centre de recherches, et un lieu de mémoire et d'éducation à la citoyenneté. Chaque année, le Musée accueille près de 11 000 scolaires. Sa collection reflète l'histoire du midi toulousain pendant la Seconde Guerre mondiale , et s'enrichit régulièrement grâce à de nombreux dons. Il dispose
d'un centre de documentation accessible sur rendez-vous. Il propose des expositions temporaires inédites, des publications et des animations gratuites pour tous les samedis et sur les vacances scolaires.

Accueil des classes en visite scolaire.

Le Musée de la Résistance a fermé ses portes en septembre 2018 jusqu'en 2020, pour mener à bien un projet ambitieux de restructuration et de modernisation. Le Musée va donc être agrandi pour améliorer l'accueil et le confort du public, notamment scolaire avec deux nouvelles salles de médiation et un nouveau centre de documentation. Ce projet est également muséographique : un nouveau parcours permanent, plus interactif et basé sur la Résistance en Haute-Garonne, son histoire et sa mémoire, va être conçu et équipé de nouveaux outils de médiation, pour répondre aux besoins des publics actuels.

Site internet : www.musee-resistance.haute-garonne.fr
Facebook : Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne.

Le centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

Après les travaux et la réouverture du Musée en 2020, le centre de documentation sera de nouveau accessible aux chercheurs, étudiants, professeurs, mais également aux élèves ou aux particuliers. Près de 1460 volumes, études, romans ou documents seront à la disposition des personnes souhaitant effectuer des recherches sur la Résistance et la Déportation. Les ressources documentaires du Musée sont diverses : notices biographiques sur les figures de la résistance locale, DVD, CD-Rom, dossiers thématiques consultables sur place...

La liste des ouvrages disponibles au centre de documentation du Musée est accessible via l'Open Data du Conseil départemental de la Haute-Garonne : http://data.haute-garonne.fr/explore/dataset/liste-des-ouvrages-consultables-au-centre-de-documentation-du-musee-departementa/

Les livres suivants ont été distribués aux collèges et sont consultables et téléchargeables en ligne sur : http://musee-resistance.haute-garonne.fr/fr/index/kiosque.html

Tracas, Famine, Patrouille. Une chronique de la vie quotidienne des Haut-Garonnais pendant la seconde guerre mondiale. Réalisé à partir des archives, des collections et des fonds documentaires que des particuliers ont souhaité confier au Musée au fil des ans; ce livre permet de retracer le contexte général de la vie en Haute-Garonne de 1939 à 1945. Cinq grandes parties, structurées par des doubles pages thématiques qui présentent des documents rares ou emblématiques, permettent aux lecteurs de se replonger dans la vie quotidienne de notre département pendant ces 5 années noires, de l'entrée en guerre à la défaite, de la mise en place du régime de Vichy à l'occupation nazie, de l'angoisse de la répression au bonheur de la Libération.

Liberté, Liberté Chérie. Résister en Haute-Garonne : Engagements, Parcours et Souvenirs. Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation poursuit son travail de présentation de ses fonds documentaires et d'archives avec ce 2e tome de sa collection « Dans les réserves du Musée ». Avec cet ouvrage accessible à tous, c'est l'histoire de la Résistance en Haute-Garonne qui est évoquée à travers les objets et documents d'archives conservés par le Musée.
Cette publication didactique donne aussi la parole aux témoins qui se sont relayés depuis l'ouverture du Musée pour rencontrer les élèves et transmettre leur mémoire.

Informations pratiques :
Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation
52, allée des Demoiselles - 31400 Toulouse
Tel : 05 61 14 80 40 - musee-resistance@cd31.fr

Préparation au Concours de la Résistance

Acquérir des connaissances

Le Musée prépare les candidats au Concours National de la Résistance et de la Déportation organisé tous les ans sur un thème différent, choisi au plan national. Les médiateurs encadrent les professeurs et élèves qui viennent faire des recherches au centre de documentation du Musée. Une plaquette pédagogique de préparation est publiée par l'équipe pour valoriser la collection du Musée.
Pour l'année scolaire 2019 /2020, le thème proposé est :
«1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister».

Intérêt pédagogique :

Réfléchir sur les faits du passé et en tirer des leçons civiques pour l'avenir.
Le Concours de la Résistance est un outil privilégié d'éducation à la citoyenneté.

Public concerné :

Collèges à partir de la 3e et Lycées (enseignements général et professionnel).

Informations pratiques :
musee-resistance@cd31.fr
Tel : 05 61 14 80 40

Circuits mémoriels et citoyens : Haute-Garonne Résistante

Acquérir des connaissances

Chaque canton, commune, bourg, forêt, rue de la Haute-Garonne portent la trace mémorielle d'un événement ou d'un destin individuel ou collectif lié à la Seconde Guerre mondiale. Bien souvent méconnus ou oubliés des citoyens, un circuit pédagogique et mémoriel permettra de valoriser ces lieux de mémoire et de faire connaître les histoires exceptionnelles qu'a connu la Haute-Garonne.

À travers un parcours pédestre dans les rues de Toulouse, reliant des lieux d'histoire et de mémoire, les élèves pourront découvrir l'histoire de la Résistance en Haute-Garonne. Le parcours sera animé par un médiateur culturel du Musée.

« Ils nous avaient volé la Liberté et l'Égalité, ils n'avaient pas pu interdire la Fraternité. » Lucie Aubrac

Intérêt pédagogique :

Les circuits mémoriels et citoyens permettent de tisser un lien entre les empreintes de l'histoire et de la mémoire. Découvrir ce que furent ces années noires à travers ces lieux par le prisme des valeurs républicaines et ainsi rappeler l'engagement citoyen à la base de chaque action de la Résistance.

Public concerné :

Une classe de 3e par date et par établissement

Temporalité / date :

Les jeudis matins de 10h à 12h00

- 9, 16 et 23 mai.
- 6, 13, 20 et 27 juin.
- 12, 19 et 26 septembre.
- 3, 10 et 17 octobre 2019.

Durée :

2h00

Modalités d'inscription :

Réservation uniquement par mail, par ordre de demande : musee-resistance@cd31.fr
Rendez-vous à 9h30 place Esquirol, début du parcours à 10h.
Arrivée prévue à 12h au Jardin des Plantes

Informations pratiques :
musee-resistance@cd31.fr
Tel : 05 61 14 80 40

MUSÉE DE L'AURIGNACIEN, AURIGNAC

Installé dans un écrin architectural moderne, parfaitement intégré dans un environnement naturel préservé, le Musée-forum de l'Aurignacien est un équipement culturel et scientifique labellisé « Musée de France » entièrement dédié à la Préhistoire.

Il a pour vocation d'exposer le patrimoine archéologique découvert à l'abri sous roche d'Aurignac, et plus largement de présenter la culture aurignacienne, considérée aujourd'hui comme une des plus riches de l'histoire humaine. Un sentier aménagé, jalonné de panneaux d'informations, permet de se rendre sur le site archéologique fondateur, complément indissociable de la visite du musée.

Un programme annuel ambitieux composé d'expositions temporaires, de rencontres avec des chercheurs et de manifestations ouvertes à tous, complètent la visite et permettent aux visiteurs de mieux comprendre les conditions de vie de ces populations.

Pendant les vacances scolaires et lors de week-ends thématiques, le musée propose des ateliers de démonstration et de fabrication pour mieux comprendre la vie de nos ancêtres.

Soucieux de développer l'éducation au patrimoine, le musée a développé une offre éducative, adaptée aux différents cycles scolaires. Il accueille chaque année des élèves pour mener des projets spécifiques, dans le cadre de dispositifs existants ou de projets sur mesure.
Retrouvez toute la programmation : www.musee-aurignacien.com

Informations pratiques :

www.musee-aurignacien.com
Facebook Musée forum Aurignac

Horaires d'ouverture :
Toute l'année : du mercredi au dimanche, de 14h-18h
Vacances scolaires zone C : du mardi au dimanche, de 10h à 18h
Le musée est fermé en janvier, les 1er mai, 1er novembre et 25 décembre.
Accès : Direction Tarbes, sortie 21

Informations pratiques:
Musée de l'Aurignacien
Avenue de Bénabarre 31420 AURIGNAC
Tel : 05 61 90 90 72

Offre scolaire et périscolaire

Le musée a développé une offre éducative, adaptée aux différents cycles scolaires et aux centres de loisirs. Elle est téléchargeable sur le site du musée : www.musee-aurignacien.com / préparer sa visite, ou sur demande à l'adresse : mediation@musee-aurignacien.com.

Visites guidées thématiques

Rencontrer les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Durée :

1h

- **Le musée dans tous ses états**
  Visite guidée de l'ensemble des collections présentées dans l'exposition permanente du musée afin de découvrir de manière interactive et vivante l'univers des hommes de la Préhistoire.

- **La vie quotidienne des hommes de la Préhistoire**
  Entrez dans le quotidien des premiers hommes modernes : alimentation, outils et armes fabriques, habitats, productions artistiques et sonores. À la fin de la visite, les élèves répondent à un questionnaire.

- **Découverte de l'art des origines**
  Initiation à l'univers culturel et symbolique des premiers hommes modernes d'Europe. Que ce soit en peinture, sculpture ou gravure, ces premières représentations artistiques sont encore aujourd'hui sources de questionnements.

- **La Préhistoire d'Aurignac**
  Cette visite est axée sur l'histoire du site éponyme découvert au XIXe siècle par Edouard Lartet, et notamment les objets que ce paléontologue a mis au jour et qui ont permis de définir la culture aurignacienne. Les notions d'archéologie, de fossilisation et d'utilisation des ressources naturelles sont également abordées. À la fin de la visite, les élèves répondent à un questionnaire.

- **L'Histoire de la Préhistoire**
  Jusqu'au XIXe siècle, la préhistoire en tant que science n'existait pas. C'est grâce aux découvertes archéologiques et aux progrès scientifiques que, peu à peu, l'histoire de l'évolution humaine est née. Cet atelier, couplé à une visite du musée, permet aux élèves de se rendre compte du cheminement de la pensée scientifique qui a amené à la reconnaissance et à la compréhension de l'homme préhistorique.

Ateliers pédagogiques

Rencontrer les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

Durée :

1h

- **Fascinantes Vénus**
  Atelier de découverte des premières formes de représentations humaines, et notamment féminines, apparues durant le Paléolithique supérieur. Stylisées et empreintes de symbolisme, ces Vénus sont étudiées par les élèves avant d'être reproduites en argile. À la fin de l'atelier, chaque élève repart avec sa production.

- **Chasseurs-cueilleurs de sons**
  Découverte et manipulation des premiers objets sonores datant de la préhistoire : flutes, rhombes, sifflets etc.

- **À la «mode» aurignacienne**
  Découverte d'un des principaux moyens utilisés par les hommes préhistoriques pour se distinguer : la parure. Certainement prisées autant par les hommes que par les femmes, ces parures prennent la forme de pendeloques, tours de tête, bracelets, broches, etc. Cette présentation est suivie de la confection d'une pendeloque en stéatite. À la fin de l'atelier, chaque éleve repart avec sa production.

- **Les «Michel-Ange» de la Préhistoire**
  Que ce soit sur les parois des grottes ou sous forme de sculpture, les premiers hommes modernes arrivés en Europe sont aussi les premiers à créer de l'art figuratif (sous réserve de nouvelles découvertes). À l'aide de matières utilisées durant la préhistoire, les élèves élaborent une fresque qu'ils emportent ensuite avec eux.

- **Parole de pierre**
  Cet atelier permet d'aborder l'évolution des temps géologiques, et notamment la création de l'abri d'Aurignac dont le sol regorge de fossiles. À l'aide d'un tableau de classification et d'une frise des ères géologiques, les élèves replacent les fossiles mis au jour autour du site d'Aurignac et découvrent l'apparition, plus tardive, des premiers hominides et leurs évolutions.

- **La Préhistoire de l'imaginaire**
  Les hommes préhistoriques étaient-ils trapus et poilus ? Violents et stupides ? Ont-ils connus les dinosaures ? Vivaient-ils au fond des grottes ?
  Autant de questions et surtout d'idées reçues que l'on véhicule sur nos ancêtres et auquel cet atelier va tenter de répondre. À partir de supports visuels (peintures, publicités, courtes vidéos, etc.), les élèves sont ainsi amenés à analyser leur propre vision sur cette période de l'Humanité.

- **Les experts de l'archéologie**
  Initiation aux fouilles archéologiques et au métier d'archéologue au travers d'un bac de fouilles reconstitué. Ils apprennent ainsi les méthodes utilisées par les archéologues mais également les différentes disciplines liées à l'archéologie comme la tracéologie ou la palynologie.
  Cet atelier est à coupler avec le suivant «Au cœur des collections».
  Pour des raisons liées au climat, l'atelier est disponible d'avril à octobre inclus.

Durée :

2h

- **Balade à l'abri :**
  Depuis le musée, suivez un chemin de randonnée bordé de panneaux explicatifs sur la préhistoire, pour arriver devant le site éponyme d'Aurignac, dans lequel ont été découverts, au XIX^{e} siècle, des objets ayant permis de définir la culture aurignacienne vieille de 35 000 ans.

Informations pratiques :
Musée de l'Aurignacien
Avenue de Bénabarre 31420 AURIGNAC
Tel : 05 61 90 90 72

PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU MUSÉE D'AURIGNAC

Rencontrer les œuvres - fréquenter les lieux culturels - acquérir des connaissances

« Imagine le musée de demain »

En lien avec l'exposition « Enquête sur 50 ans d'histoire », un travail est mené en amont avec les 42 élèves de l'école élémentaire d'Aurignac (classes de CM1 et CM2) pour travailler cette question du musée, de son rôle et de son évolution.

Intérêt pédagogique :

- Susciter la curiosité et la réflexion des élèves sur la définition et le rôle du musée en général, du musée d'Aurignac en particulier (définition, missions, métiers), sur l'idée de collection et de patrimoine à partir d'exemples (qu'est-ce qu'une collection ? Pourquoi collectionne-t-on ? Comment constituer une collection ?) et sur le rôle du musée (découvrir, regarder, faire parler les œuvres, réfléchir, imaginer).
- S'interroger sur le musée de demain : quels objets iront demain au musée ? Pourquoi ? en quoi sont-ils porteurs de sens ? Quelle mémoire portent-t-ils ? Quelles traces de notre époque donneront-ils aux visiteurs de demain ?
- Travailler sur leurs propres collections d'objets : choix, description, rédaction d'étiquettes, emballage, matière, etc.
- Travailler sur la présentation de leurs collections dans une vitrine collective et collaborative, et intégrer leur travail dans l'exposition temporaire.

Informations pratiques:
Musée de l'Aurignacien
Avenue de Bénabarre 31420 AURIGNAC
Tel : 05 61 90 90 72

Le dispositif départemental "Parcours Laïque et Citoyen"

Pour la troisième année consécutive, le musée d'Aurignac a répondu à l'appel à projet « Parcours Laïque et Citoyen » avec le projet intitulé La préhistoire, science et connaissance de nos origines.

Ce projet se compose de deux volets :

- **Au musée :** une visite commentée des collections archéologiques et un atelier participatif sur la vie quotidienne de nos ancêtres (alimentation, habitat, activités, déplacements, pratiques artistiques), mené par une médiatrice du musée.
- **En classe :** la mise à disposition d'une exposition itinérante composée de dix panneaux sur la Préhistoire et complétée par une mallette pédagogique permettant aux enseignants de présenter et faire manipuler aux élèves seize répliques d'objets emblématiques de la préhistoire (objets du quotidien et objets d'art).

Le dispositif national « La classe, l'œuvre »

Depuis quatre ans, le musée s'associe à des établissements scolaires pour travailler sur un objet ou une thématique dans le cadre de l'opération « La classe, l'œuvre ».

Ce dispositif associé à la Nuit des Musées, permet d'engager un travail d'appropriation sur un temps long, puis une interprétation conçue et mise en œuvre par les élèves. Les classes participantes, en lien avec le musée, choisissent librement la forme d'expression qu'elles souhaitent développer pour la restitution finale.

Le 18 mai 2019, lors de la Nuit européenne des musées, les élèves qui ont étudié toute l'année une œuvre choisie, reviendront au musée en famille pour en proposer une médiation. Ils se feront «passeurs de culture ».

En 2019, deux établissements scolaires se sont inscrits dans le dispositif :

- L'école maternelle de Salies-du Salat qui souhaite travailler sur l'abri.
- Le collège d'Aurignac qui souhaite travailler sur l'archéologie du futur.

Informations pratiques:
Musée de l'Aurignacien
Avenue de Bénabarre 31420 AURIGNAC
Tel : 05 61 90 90 72

EXPOSITIONS

LA GALERIE 3.1

Rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels

La galerie 3.1, au cœur de Toulouse, est un espace culturel dédié aux expositions et aux rencontres artistiques proposé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

La galerie 3.1 est un lieu de découverte, de soutien et de proximité :

- une programmation de 5 à 6 expositions par an, ouverte à toutes les disciplines, aux partenariats, aux artistes émergents et reconnus.
- des rencontres artistiques (show case, conférence...) dans le cadre des événements culturels portés ou accompagnés par le Département.

Pour favoriser la rencontre entre les artistes et avec tous les haut-garonnais.e.s, certaines expositions programmées à La galerie seront présentées en itinérance dans le département.

Intérêt pédagogique :

Découvrir la pluralité des disciplines et des démarches artistiques.
S'interroger sur des enjeux de société à travers les arts visuels.

Public concerné :

Tout niveau de collège selon les expositions.

Inscription:

Visites commentées.

Pour accompagner les publics et échanger autour des expositions, des visites commentées sont proposées gratuitement tous les jeudis après-midi sur inscription.

Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h (fermé le jeudi matin)
le samedi de 12h à 18h
Tel : 05 34 45 58 30

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Dans le cadre du Parcours Laique et Citoyen developpé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le musée a créé des versions itinérantes de certaines de ses expositions temporaires disponibles pour le prêt.

- La Retirada. L'exil républicain espagnol en Haute-Garonne.
- Vive la Liberté. Août 1944 : la Haute-Garonne se libère.
- Le printemps refleurira. 1945 : le retour des déportés en Haute-Garonne.
- Humour Interdit. Dessins de la seconde guerre mondiale.
- 1936-1946 : une décennie pour l'égalité.
- Mais qui demain se souviendra (Exposition photographique retraçant le voyage de mémoire des lauréats du Concours de la Résistance).

Intérêt pédagogique :

Apprendre et réfléchir à l'histoire, la mémoire et la transmission. Prendre conscience de l'importance de la Résistance et de la Déportation dans la construction de notre République. Eduquer aux valeurs républicaines et à la citoyenneté.

Public concerné :

Collèges, Lycées de Haute-Garonne en priorité.

Modalités d'inscription :

Pour toute demande d'actions PLC, les chefs d'établissement doivent, en 1er lieu, se connecter sur l'ENT (eCollège31) avec leurs identifiants habituels pour accéder au formulaire de pré-réservation et ensuite suivre le protocole de réservation suivant :

1. Réservation obligatoire de l'exposition par téléphone auprès de l'équipe du Musée au 05.61.14.80.40. Choix de l'exposition et surtout du créneau de 2 semaines de prêt.
2. Renvoi du formulaire de confirmation de réservation de l'exposition. Par la suite, notre secrétariat adresse une lettre de confirmation au chef d'établissement avec le dossier de présentation de l'exposition.
3. Enregistrement de la convention de prêt en Commission Permanente au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Signature des conventions.
4. Retrait de l'exposition au Musée de la Résistance le lundi matin de la 1re semaine de prêt. Les expositions sont prêtées pendant 2 semaines dans les collèges ; elles doivent donc être rendues au Musée le vendredi de la 2e semaine de prêt avant 17h30.

L'équipe du Musée se tient à la disposition des professeurs pour les aider et les conseiller dans la mise en place de l'exposition prêtée et son utilisation pédagogique auprès des élèves.

Temporalité / date :

Temps scolaire. De septembre à début juillet.

Durée :

Les expositions sont prêtées durant deux semaines (retrait de l'exposition au Musée le lundi matin de la 1re semaine ; retour de l'exposition au Musée le vendredi de la deuxième semaine).

Informations pratiques :

Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation
52, allée des Demoiselles - 31400 Toulouse
Tel : 05 61 14 80 40 - musee-resistance@cd31.fr

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Rencontrer les œuvres - acquérir des connaissances

Prêt d'expositions, réalisées par les Archives départementales, aux communes, établissements scolaires, associations...

Laïcité et République (12 panneaux)
Un outil pour l'éducation populaire et le prétexte à engager la réflexion pour ceux qui souhaitent que vive la laïcité.

Terre et hommes, l'empreinte du paysage (21 panneaux)
L'évolution des paysages haut-garonnais, des environs de Toulouse jusqu'aux Pyrénées.

Les chênaies en Comminges : quatre siècles d'histoire (7 panneaux)
La gestion des forêts en Bas-Comminges de l'Ancien Régime à nos jours et la vie de Louis de Froidour (1625-1685), grand maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts.

Arpenter l'espace, sillonner le temps, histoire du cadastre en Haute-Garonne
(12 panneaux et 5 personnages en carton)
Inventaire général des immeubles bâtis et non bâtis du territoire, des cultures et de leurs limites, le cadastre livre un véritable état civil du sol.

Collection Labouche : L'aube d'un siècle (70 reproductions)
Un aperçu de la vie quotidienne du département et de la région au début du XX^{e} siècle, à partir du fonds de la maison d'édition Labouche frères.

Le Dewoitine D.520 (5 panneaux)
Le parcours d'Émile Dewoitine, ingénieur en aéronautique, illustré par l'aventure du D.520, avion de chasse français des années 40.

Le destin de trois communes à travers les archives (14 panneaux)
L'histoire, du Moyen Âge à nos jours, de trois communes : Bruguières, Gratentour et Saint-Jory.

Modalités d'inscription :

Prêt gratuit, par convention

Informations pratiques :
archives@cd31.fr
Tel : 05 34 32 50 00

MUSÉE DE L'AURIGNACIEN "PRÉHISTOIRE : SCIENCE ET CONNAISSANCE DE NOS ORIGINES"

Rencontrer les œuvres - acquérir des connaissances

Dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen développé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, le musée propose aux élèves de collèges une exposition itinérante intitulée ***« Préhistoire : science et connaissance de nos origines ».***

Cette exposition propose, à travers 10 panneaux, de faire découvrir la Préhistoire en abordant différentes thématiques.
Chaque panneau se compose de textes et de nombreuses illustrations pouvant être exploités dans leur ensemble ou de manière individuelle, mettant ainsi l'accent sur une thématique en particulier. L'exposition est complétée par une mallette pédagogique contenant des fac-similés manipulables, témoignant des productions des premiers hommes.

Modalités d'inscription :

Pour voir les modalités et réserver : www.haute-garonne.fr, rubriques
Votre département / Publication / Actualité / Parcours laïque et citoyen : présentation du dispositif.

Informations pratiques :
archives@cd31.fr
Tel : 05 34 32 50 00

SÉANCES DÉCOUVERTES

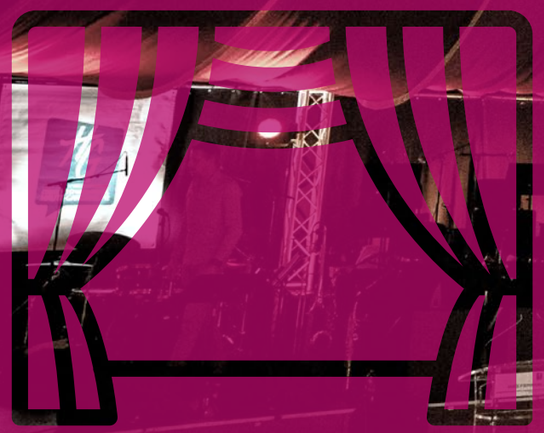

DES SPECTACLES GRATUITS ACCESSIBLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels

En parallèle de ces programmes, le Conseil départemental continue son engagement auprès des collégiens en proposant plusieurs passerelles en lien avec sa programmation sur le département pour leur favoriser un accès à l'art gratuitement avec :

- Les représentations scolaires à l'Espace Roguet – Conseil départemental (septembre à mai).
- Les concerts ouverts aux scolaires négociés avec les « grands partenaires » du Conseil départemental.
- Les concerts du festival Jazz sur son 31 (octobre).
- La semaine des collégiens (janvier).
- La semaine des Cultures urbaines (juin).

Tournée départementale des animations-concerts Peace & Lobe

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Octopus, Fédération des Musiques Actuelles en Midi-Pyrénées, la Direction des Arts Vivants et Visuels coordonne des animations-concerts auprès des collèges sur le département de la Haute-Garonne.

Sous la forme d'un concert pédagogique, Peace & Lobe sensibilise les collégiens aux risques auditifs, l'objectif étant de leur permettre de mieux gérer leur environnement sonore au quotidien (concerts, discothèques, baladeur,....).

Public concerné :

10 concerts sur l'ensemble du département pour près de 60 classes de 4e et 3e de collège du département, soit 1700 élèves environ.

Modalités d'inscription :

La demande de participation doit être intégrée dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire au sein de l'établissement.

Inscription:

Collèges du département qui en font la demande (gratuit, sur réservation, dans la limite des places disponibles avec priorité donnée aux collèges engagés dans le Parcours Peace & Lobe au Collège). L'inscription est réalisée via une fiche action et doit être obligatoirement complétée et jointe à chaque demande de participation à une animation-concert. Cette fiche est à adresser à Christelle Zucchetto, professeure chargée de mission musique à la DAAC (par mail : christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr)

Les déplacements restent à la charge de l'établissement.

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

LES REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES À L'ESPACE ROGUET

Salle de spectacle de 150 places situé au cœur de la ville rose et portée par la Direction des Arts Vivants et Visuels, l'Espace Roguet est l'outil incontournable du Conseil départemental dans la mise en œuvre de sa politique culturelle. Véritable lieu de création, vivier artistique et vitrine de la richesse culturelle du département, il accueille principalement des résidences de création de spectacles de théâtre, danse, musique, cirque et favorise la rencontre entre artistes professionnels et amateurs grâce à de nombreuses actions de médiation culturelle dont des représentations destinées aux collégiens. Accompagnés de leurs professeurs, les élèves ont ainsi l'opportunité de découvrir les arts vivants et d'échanger avec les artistes.
Ces représentations s'adressent principalement aux collégiens et sont obligatoirement soumises à réservation. Des dossiers de présentation des spectacles sont disponibles sur demande à contact-dav@cd31.fr.

Inscription :

Collèges du département qui en font la demande (gratuit, sur réservation, dans la limite des places disponibles. Pré-inscription auprès des chargés de mission de la DAAC du Rectorat :
Musique : christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr
Danse : isabelle.Trocellier@ac-toulouse.fr
Théâtre : herve.cadeac@ac-toulouse.fr.

Les déplacements restent à la charge de l'établissement.

Lieu :

Espace Roguet
9, rue de Gascogne
31300 TOULOUSE

Informations pratiques :

Direction des Arts Vivants et Visuels
Espace Roguet, 9 rue de Gascogne
31000 Toulouse
Tel : 05 34 45 58 30 (05 62 86 01 67 les soirs de spectacle) - contact.dav@cd31.fr

Occitan

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental est fortement mobilisé auprès du réseau associatif de valorisation de la langue occitane, très dynamique sur le territoire haut-garonnais.
Pour Georges Méric, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, *« La langue et la culture occitanes sont des composantes de notre patrimoine local, qu'il nous appartient de défendre et de valoriser. La civilisation occitane s'est forgée autour des valeurs de liberté, de tolérance et de respect ; des valeurs fondamentales pour le vivre ensemble, dont nous devons assurer la pérennité ».*

La Rampe TIO est une compagnie professionnelle qui a posé la culture occitane au cœur de sa démarche artistique.

SALVATGES : projet de création Art et culture mélés
Le nouveau projet de création « SALVATGES » traversera la mer méditerranée entre Occitanie et Baléares pour un voyage poétique aux sources de « l'esprit sauvage » véhiculé par les mythes, légendes, rituels communs aux cultures occitanes, catalanes, baléariques. Une interprétation de nos particularités au gré des rencontres et des trouvailles dont le seul muscle nécessaire est celui de l'imagination.

Intérêt pédagogique :

- Découvrir la vitalité de la création artistique occitane.
- Appréhender les similitudes entre les cultures occitanes, catalanes, et baléariques.
- Découvrir les mythes, légendes et rituels régionaux .

Temporalité / date :

8 novembre à l'Espace Roguet
à 14h00 pour les scolaires
à 20h30 tout public
D'autres dates seront programmées à travers le département.

Modalités d'inscription :

Représentations gratuites, tout public.
Réservation obligatoire : scolaire@larampe-tio.org

MAI 2019 - L'éducation artistique est à l'honneur au printemps à l'Espace Roguet :

Le Conseil départemental, par l'intermédiaire de la Direction des Arts Vivants et Visuels, est à l'initiative de quatre programmes d'actions d'éducation artistique en partenariat avec l'Éducation nationale (Jazz, Danse, Théâtre, Peace & Lobe). Les élèves participant aux parcours Théâtre et Peace & Lobe ont désormais l'habitude de se retrouver en fin de saison pour clôturer leur parcours. À cette occasion, ils présentent devant leurs camarades des extraits de textes mis en voix pour le théâtre, et des dispositifs de prévention (expositions, clips, quizz) sur les risques auditifs pour Peace & Lobe.

L'espace Roguet accueille la restitution des actions d'éducation artistique proposées par l'Office Central de la Coopération à l'École et la Compagnie Nelson Dumont.

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Espace Roguet, 9 rue de Gascogne
31300 Toulouse
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

Ateliers / stage réservés aux professeurs

LES ATELIERS DANSE

L'Espace Roguet accueille le Rendez-Vous enseignant du Parcours Danse au Collège:
Un atelier de lecture d'œuvres autour du DVD « Le tour du monde en 80 danses » pour son utilisation en classe et **une présentation de l'outil numérique « Data danse »** par La Place de la Danse - CDCN Toulouse / Occitanie.

Présentation de l'outil numérique « Data danse »

Intervenants Médiateur de la Place de la Danse – CDCN Toulouse / Occitanie

Programme

Présentation de Data danse, plateforme numérique interactive créée pour guider le spectateur dans sa découverte de la danse. En libre accès sur internet, intuitive et ludique, Data danse s'utilise de manière autonome ou accompagnée par un médiateur, un enseignant, un animateur, etc. et s'emploie à aborder les codes de la danse dans son ensemble, à guider le spectateur dans le propre récit de son expérience, jusqu'à proposer l'édition de la Une d'un journal.

Atelier de lecture d'œuvres à partir de Data danse – présentation du DVD « Le tour du monde en 80 danses »

Intervenants : Co-intervention de formateurs de l'Éducation nationale

Intérêt pédagogique :

Donner aux participants des clés pour une lecture d'œuvres, leur permettant de construire une culture chorégraphique commune à partir de quelques repères culturels empruntés à différentes esthétiques, en vue de leur transmission auprès de leur public

Accompagner les participants dans l'utilisation de l'outil guide méthodologique du DVD « le Tour du monde en 80 danses » commandé par la Direction des Arts Vivants et Visuels à l'Éducation nationale.

Public concerné :

Tout public intéressé par la danse, enseignants de l'Éducation nationale, artistes chorégraphiques, professeurs de danse, responsables d'écoles de danse, danseurs amateurs

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Espace Roguet, 9 rue de Gascogne
31300 Toulouse
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

LES CONCERTS DU FESTIVAL JAZZ SUR SON 31

Rencontrer les artistes et les œuvres - fréquenter les lieux culturels

Le festival Jazz sur son 31 est aussi l'occasion de mener des actions de sensibilisation auprès d'autres publics, ceux de demain.

Une politique culturelle menée depuis plusieurs années par le Conseil départemental pour l'épanouissement personnel et l'émerveillement notamment des jeunes haut-garonnais.
Pour cela, des concerts du festival Jazz sur son 31 sont ouverts gratuitement aux classes de collèges qui en font la demande.

Public concerné :

Près de 30 classes de collèges soit près de 1000 élèves pouvant être accueillis sur une trentaine de concerts.

Modalités d'inscription :

Collèges du département qui en font la demande (sur réservation, dans la limite des places disponibles avec priorité donnée aux collèges engagés dans le Parcours Jazz au Collège).

Inscription : gratuit, sur réservation, dans la limite des places disponibles.
Les déplacements restent à la charge de l'établissement. Pré inscriptions auprès de la chargée de mission musique de la DAAC du Rectorat :
christelle.zucchetto@cd31.fr

Les déplacements restent à la charge de l'établissement.

Temporalité / date :

9 au 20 octobre

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

NOUVEAUTÉ : SEMAINE DES COLLÉGIENS

Rencontrer les artistes et les œuvres

8 représentations de spectacles pluridisciplinaires dédiés aux collégiens

Sur une semaine durant l'hiver les collégiens investiront le Pavillon République du Conseil départemental. Initialement organisés à l'Espace Roguet ou dans des salles partenaires, ces spectacles seront destinés en priorité aux élèves des dispositifs d'éducation artistique et seront ouverts à d'autres établissements ou partenaires. Il sera proposé des spectacles de danse, théâtre et musique.

Public concerné :

Près de 1500 collégiens sur 8 représentations
Conditions d'attribution : collèges du département qui en font la demande avec priorité donnée aux collèges engagés dans les Parcours d'éducation artistique.

Conditions d'inscription :

Gratuit, sur réservation, dans la limite des places disponibles. Pré-inscription auprès des chargés de mission de la DAAC du Rectorat :
Musique : christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr
Danse : isabelle.trocellier@ac-toulouse.fr
Théâtre : herve.cadeac@ac-toulouse.fr

Les déplacements restent à la charge de l'établissement.

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

SEMAINE DES CULTURES URBAINES

Rencontrer les artistes et les œuvres

La semaine des cultures urbaines est une nouvelle proposition artistique et culturelle initiée en 2018. Cet événement pour sa prochaine édition en juin 2019 rassemblera, au Pavillon République, des artistes émergents et des structures œuvrant dans le domaine et en direction de la jeunesse sur le territoire de la Haute-Garonne.

Ce projet volontariste a pour ambition de valoriser la pluralité des arts urbains, d'associer les champs culturels comme les disciplines tout en invitant la jeunesse à investir l'espace institutionnel.

Danse, musique, arts visuels et sports rythmeront le cœur du Pavillon République et les salons, nouvel espace dédié aux citoyens !

Pour cela, le Conseil départemental émettra un appel à candidature pour mettre en perspective la richesse des propositions du département. Spectacles, bords de scène et ateliers de pratique seront ouverts aux collégiens.

Public concerné :

Collèges du département

Modalités d'inscription :

Gratuit, sur réservation, dans la limite des places disponibles.
Pré-inscription auprès des chargés de mission de la DAAC du Rectorat :
Musique : christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr
Danse : isabelle.trocellier@ac-toulouse.fr

Les déplacements restent à la charge de l'établissement.

Temporalité / date :

18 au 21 juin

Informations pratiques :
Direction des Arts Vivants et Visuels
Tel : 05 34 45 58 30 - contact.dav@cd31.fr

ÉDUCATION À L'IMAGE EN DIRECTION DES COLLÉGIENS

L'image étant au cœur de nombreuses pratiques culturelles des collégiens, elle apparaît essentielle dans un parcours de sensibilisation artistique et citoyen des jeunes. Nous avons donc souhaité, ici, donner un coup de projecteur de quelques-uns des acteurs culturels intervenant dans ce champ et qui sont soutenus, à ce titre, par le Conseil départemental.

CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE

La Cinémathèque de Toulouse propose aux collégiens et à leurs enseignants un éventail d'actions permettant de construire des projets cinéma.
La brochure « Activités éducatives et culturelles 2018-2019 », disponible à l'accueil et sur lacinemathequedetoulouse.com/education, détaille l'ensemble des propositions parmi lesquelles :

- Les séances de cinéma
- Les ateliers : À fond le film !
- La ciné-mallette « Affiches de films »
- Festival Histoires de cinéma
- Ressources pédagogiques

Contact

guillaume.lesamedy@lacinemathequedetoulouse.com, chargé de l'action éducative et culturelle

Chargés de mission DAAC, Rectorat de l'académie de Toulouse

carine.faure@ac-toulouse.fr, 1er degré

salem.tlemsani@ac-toulouse.fr, 2nd degré

69 rue du Taur - Toulouse - 05 62 30 30 10

FESTIVAL CINESPAÑA : DU 04 AU 13 OCTOBRE 2019

L'association AFICH, Association du Festival International du Cinéma Hispanique œuvre pour la promotion et la diffusion du cinéma espagnol en France.
Divers ateliers sont proposés pour éduquer à l'image.

La programmation du festival comprend depuis une dizaine d'années une programmation spécifique destinée aux établissements scolaires et universitaires. Un comité d'enseignants et de professionnels du festival sélectionne chaque année entre 5 et 8 films et élabore des dossiers pédagogiques afin qu'ils soient travaillés en classe. Ces dossiers, disponibles gratuitement sur notre site, proposent plusieurs types d'activités pour travailler avec les jeunes sur les films grâce à des exercices d'analyse cinématographique, mais aussi au travers d'activités autour de la culture espagnole.

Le pôle Scolaires du festival organise chaque année des projections dans les salles de Toulouse et du département de la Haute-Garonne. Pour les séances qui ont lieu dans les salles de Toulouse centre, l'équipe pédagogique du festival propose toujours une introduction afin de présenter le film aux enfants. La projection se fait parfois en présence de l'équipe du film.

Cinespaña propose des ateliers pédagogiques pour différentes tranches d'âges. Il propose notamment aux élèves de collèges deux ateliers multimédia en collaboration avec La Cinémathèque de Toulouse, pour découvrir Les Voyous (Los golfos, 1959) de Carlos Saura et Le Labyrinthe de Pan de Guillermo del Toro. Au travers d'éléments d'archives et d'activités interactives, les élèves découvriront les procédés de création cinématographique..

Plus d'informations et réservation par mail à : scolaires@cinespanol.com

FESTIVAL DES CRÉATIONS TÉLÉVISUELLES DE LUCHON : DU 05 AU 9 FÉVRIER 2020

Rencontrer les artistes et les œuvres

Un rendez-vous incontournable pour les professionnels de la télévision avec plus de 1150 accrédités professionnels : artistes interprètes, réalisateurs, scénaristes, producteurs, directeurs de chaîne, directeurs de la fiction, journalistes...
Au-delà d'une compétition réputée pour les meilleures fictions inédites de la saison, l'association organise des actions pour le développement économique du territoire et des actions pédagogiques pour les jeunes des vallées pyrénéennes et des Hauts-garonnais.

Jury WEBséries

Les classes de 4ème, 3ème auront la possibilité de s'inscrire pour participer au prix des élèves pour les WEBséries. Les WEBséries sont mises en ligne en décembre, les élèves peuvent les regarder chez eux ou en classe, les délibérations ont lieu en classe durant le mois de janvier: moment de confrontation, d'argumentation, de citoyenneté. Le prix des collégiens est décerné lors de la cérémonie de clôture.

Contact

education@festivaldeluchon.fr

CINÉ LATINO
DU 22 AU 31 MARS 2019

Rencontrer les œuvres

31 ans que chaque année au mois de mars, l'ARCALT fait résonner les sons et les images, les réalités et les imaginaires du Mexique, de Colombie, du Brésil, de Cuba... dans les salles de cinéma de Toulouse et de la région.
L'ARCALT propose des sessions de formation sur le cinéma latino-américain pour les professeurs de l'Education nationale et de l'Enseignement Agricole, suivis par des projections à 3,50 euros par élève et gratuit pour les accompagnateurs avec un forfait de 15 euros par classe (comprenant la présentation de la séance, l'accompagnement des films, l'organisation et la gestion administrative).

Autour des films, sont proposés des ateliers et activités pédagogiques pour accompagner les séances scolaires.

Contact :

Marie Chevre : 05 61 32 98 83 - marie.chevre@cinelatino.fr

Festival International de la Fiction Historique :
DU 25 AU 28 SEPTEMBRE 2019

Rencontrer les artistes et les œuvres

Le **F**estival **I**nternational du **F**ilm de **F**iction **H**istorique a pour objectif de contribuer par l'image à la sensibilisation des élèves aux grandes questions historiques et aux problématiques sociétales corrélées.

Sa programmation propose un large choix de films et d'animations, en lien avec les programmes de chaque cycle. Cette programmation est constituée d'œuvres contemporaines et pour certaines inédites. Films et productions en programmation officielle et pour les scolaires, avec multi diffusions sur le département.

Des fiches techniques sont mises à disposition des enseignants pour les guider dans leurs choix en leur communiquant les éléments d'information nécessaires : période ciblée, thèmes abordés ou questions historiques posées, support utilisé et choix artistiques des créateurs...

Conditions :

Inscription en ligne http://www.fiffh.com/inscriptions-festival-scolaire/

Contact

henzolefevre@fiffh.com